Trente-cinquième Année. — N° 309 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. — MARDI 4 NOVEMBRE 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 3 NOVEMBRE 1890

MAUVAISES NOUVELLES

Les dernières nouvelles du Tonkin sont mauvaises au dernier point. Vous allez voir que l'opinion publique n'en témoignera ni émotion, ni mécontentement; elle est faite à cela.

Toutes les fois que touche à Marseille ou à Toulon, le navire guetté par tant de mères anxieuses, le vaisseau où s'empilent minablement nos petits soldats rapatriés par force ou plutôt par faiblesse, c'est par toute la France une grande agitation des curiosités.

Que vont dire ces nouveaux venus? Et vont-ils exhiber, parmi le désolant poème de leurs souffrances, quelques brindilles d'oliviers, présage de la pacification, ou seulement quelqu'un de ces héroïques rameaux de lauriers qui pourraient indemniser, en monnaie de gloire, la Mère-Patrie de ses sacrifices sanglants:

Et c'est toujours la même chose que les rapatriés racontent aux amis accourus sur les quais. Des campagnes meurtrières et ténébreuses. Des maladies incoercibles. Un climat impurifiable. Un peuple de sournois ennemis. Une nuée de fonctionnaires rapaces et gênants. Puis, des conflits, et encore des conflits, entre nos représentants civils et nos officiers.

Ceci vous navre peut-être, parce que nous ramassons sur un seul plan vu au même moment toutes les teintes qu'une destinée hostile a déposées une par une, pendant des années, sur la toile sinistre de notre politique coloniale. Vues en détail, lues en morceau à la troisième page des feuilles d'informations, ces choses-là ont bien cessé d'affecter la masse du public qui juge et qui lit.

Des satiriques ont écrit que l'on s'accoutume à la honte. Hélas! on se plie bien mieux au malheur, quand il est versé à petites doses et qu'une intelligente censure ministérielle empêche les mauvaises nouvelles de parvenir aux intéressés, quand ceux-ci pourraient en témoigner désagréablement de la mauvaise humeur.

Et c'est ainsi que deux nouvelles colonnes vont quitter notre centre d'occupation pour se livrer à la poursuite de ceux que l'on appelle pareuphémisme des brigands. Ces brigands forment, en tout cas, des milices plus redoutables que les régiments de coolies que nous avons essayé d'organiser là-bas sans avoir su les utiliser.

Allons! Dieu garde nos petits soldats! Et puissions-nous n'être point trop douloureusement punis de la lâche incurie où nous nous sommes laissés choir.

X...

LES VRAIES ÉCONOMIES

Nous avons suivi avec attention la discussion générale du budget qui vient de se clore.

De tous les discours qui ont été prononcés, et qui tous, à des titres divers, méritent d'être lus et médités, il n'en est pas un qui ait fait plus d'impression sur les esprits impartiaux, et même sur les députés de la majorité, que le discours de Mgr Freppel.

L'éminent orateur a mis le doigt sur les plaies vives de la gestion opportuno-radicale, et, sans violence, sans amertume, mais avec une implacable logique il a démontré aux hommes qui nous gouvernent qu'ils étaient condamnés par leur politique même à faire éternellement de mauvaises finances.

Les trois vices essentiels du système actuel sont :

La multiplication indéfinie des fonctions publiques ;

La tendance jacobine à tout absorber dans l'Etat;

Et enfin l'esprit de parti qui *transforme le budget* dans la main de la majorité en une arme de combat contre la moitié des Français.

Comme toute la vie d'une nation se traduit finalement en chiffres de recettes et de dépenses, les trois vices fondamentaux du système opportuno-radical nous condamnent, tant que durera ce système à un gaspillage insensé.

Le *fonctionnarisme*, l'abus des emplois publics, a toujours existé en France, mais jamais il n'a atteint le même degré que de nos jours. Pour se créer une clientèle, pour faire prendre patience aux affamés, les opportuno radicaux ont créé toute sorte de fonctions inutiles. Dans le ministère des travaux publics seul, il y a 450 employés qui n'ont plus leur raison d'être, depuis qu'on a dû arrêter une partie des grands travaux. On ne les renvoie pas, de crainte de faire des mécontents.

Depuis 1870, le budget des emplois civils a augmenté d'un bon tiers. En tenant compte du développement de certains services, comme la poste et le télégraphe, en relevant même certains petits traitements manifestement insuffisants, on pourrait aisément, par la suppression des emplois inutiles, faire une économie annuelle de *cent millions*.

Mais la paie du fonctionnarisme n'a pas seulement sa source dans le désir de conquérir des adeptes en leur payant ce que les Romains appelaient *panem et circenses*; elle dérive aussi de la conception jacobine de l'Etat.

Les opportunistes-radicaux s'intitulent des hommes de liberté, mais ils ont horreur de l'exercice même de la liberté, c'est-à-dire de l'initiative individuelle et privée. A leurs yeux, l'Etat est tout, l'individu n'est rien. Rien *ne doit se faire que par l'Etat*, qui tarife, qui estampille, qui règlemente, qui absorbe.

Voilà pourquoi nous avons l'Etat banquier, l'Etat professeur, l'Etat maître d'école, l'Etat commerçant, l'Etat marchand de tabac et d'allumettes, l'Etat industriel, l'Etat imprimeur, l'Etat manufacturier, l'Etat tragédien ou comédien, l'Etat entrepreneur de transports, en attendant d'avoir l'Etat curé athée, ce qui ne tardera guère.

Comme l'Etat travaille avec l'argent des autres, il dépense pour tout ce qu'il fait deux fois plus que l'industrie privée. Il fait moins vite moins bien et beaucoup plus cher.

Mais les opportunistes-radicaux trouvent leur compte dans ce système. L'Etat absorbant tout, et eux-mêmes absorbant l'Etat, ils sont omnipotents et crient avec conviction : Vive la liberté!

Au-dessous d'eux c'est la servitude, c'est la gêne, c'est la misère, résultat du gaspillage, mais qu'importe? L'orgueil et le goût de la domination triomphent en leurs personnes. Cela suffit.

La troisième cause des embarras et des déficits mal dissimulés qui rongent le budget de 1891, comme ceux qui l'ont précédé, c'est l'esprit de parti qui anime le gouvernement et préside à tous ses actes.

Les 3 milliards 100 millions qui sont nécessaires à l'Etat, sont demandés à tous les contribuables français sans distinction de parti; mais le gouvernement n'estime pas qu'ils doivent servir également à tous. Si les opportunistes-radicaux et les conservateurs sont égaux devant les recettes, ils ne sont pas égaux devant les dépenses : tout pour les uns, rien pour les autres!

Non seulement on refuse aux conservateurs les mêmes avantages qu'aux opportunistes-radicaux, mais on fait servir leur argent à les combattre.

Comme l'a dit admirablement l'évêque d'Angers, si le gouvernement était impartial et supérieur aux partis, comme c'est son devoir, au lieu de s'acharner à combattre l'enseignement libre, il se réjouirait de voir l'initiative privée le décharger d'une partie de ses dépenses, en créant des écoles où elle distribue elle-même l'instruction.

Mais l'esprit de secte, l'esprit jacobin, aveugle les opportunistes-radicaux. Ils veulent étouffer tout ce qui refuse de plier sous leur loi.

On lai ère contre le vœu des populations. On maintient des instituteurs et des institutrices lorsque *qui ne parviennent pas à avoir un seul élève et on* gaspille l'argent pour faire concurrence aux écoles congréganistes, qui, malgré la persécution, sont de plus en plus florissantes.

La laïcisation à outrance a coûté déjà des milliards. Qu'a-t-elle rapporté?

Une lettre du docteur Desprès, que nos lecteurs ont lue, est venue confirmer avec un rare à-propos le discours de Mgr Freppel.

On sait que dans les hôpitaux de Paris, le Conseil municipal, encouragé d'ailleurs par le gouvernement poursuit avec rage, l'expulsion des religieuses et l'établissement d'un personnel laïque.

Dans une séance récente du Conseil municipal, le directeur de l'Assistance publique, appelé à présenter des comptes, a faussé complètement les chiffres, pour dissimuler le gaspillage.

Mais M. le docteur Desprès, député du sixième arrondissement, qui est en même temps chirurgien de la Charité, rectifie péremptoirement dans une lettre au *Journal des Débats* les assertions mensongères qui ont été produites devant le Conseil municipal.

Des chiffres officiels, il résulte que le personnel de l'hôpital de la Charité se composait, avant la laïcisation, de 99 employés, et qu'il coûtait annuellement 27,084 francs.

En 1890 après la laïcisation le personnel de l'hôpital se compose de 121 employés et coûte 73,100 francs. Le coulage, qui est grand, n'est pas compris dans ce chiffre.

Et le docteur Desprès, qui a quelque compétence en la matière, déclare que les malades sont beaucoup moins bien soignés.

Voilà les fruits de la laïcisation.

On a réalisé cette année pour une soixantaine de millions d'économies. C'est une frime! Les trois quarts de ces suppressions reparaîtront sous le titre de crédits supplémentaires!

Les vraies économies, le gouvernement ne les a pas proposées et ne les proposera jamais parce qu'il faudrait sevrer le régime actuel des deux choses auxquelles elle tient le plus : le fonctionnarisme et la *laïcisation à outrance*.

Sur chacun de ces chapitres, il y a cent millions d'économies à faire immédiatement.

LE COMTE DE PARIS AUX ÉTATS-UNIS

LES TOASTS DE NEW-YORK

New-York, 2 novembre. — Voici le texte du toast porté au banquet de New-York par le général Butterfield au comte de Paris :

« Lorsque la guerre de la rebellion éclata, le capitaine Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris, et le capitaine Robert d'Orléans, duc de Chartres, son frère, vinrent offrir à notre gouvernement leurs épées, sans demander aucune rétribution.

» On les accepta, et ils furent nommés capitaines et aides-de-camp du général Mac-Clellan, commandant en chef de l'armée du Potomac.

» Dans tous les faits d'armes, batailles et tout autre service de campagne, les jeunes capitaines se firent remarquer par leur bravoure et par leur promptitude dans l'accomplissement de leur devoir.

» Ils étaient accompagnés de leur oncle, le prince de Joinville, qui quoique n'ayant aucune charge officielle, se fit toujours un devoir d'être à leurs côtés.

» Nous les avons vus au milieu des plus terribles combats aux avant-postes combattant brillamment et avec un admirable sang-froid.

» Dès lors, ils ont non seulement gagné notre amitié, mais aussi notre admiration et notre reconnaissance.

» Ce fut avec regret que d'autres devoirs les avaient enlevés à notre armée; mais ils ne nous ont pas oubliés.

» Aucun de nos compatriotes n'a fait, comme eux, par des études remarquables et par des œuvres laborieuses, valoir notre pays; nous leur devons un tribut de gratitude et ce sera le moyen d'ajouter un nouveau lien à cette amitié historique qui unit les Etats-Unis à la France.

» Levez-vous, mes compagnons : Buvez à la santé de l'homme intègre, du parfait soldat du véridique historien, de votre compagnon, de votre ami du capitaine Louis-Philippe d'Orléans qui est ce soir notre hôte.

» Que Dieu le bénisse toujours. »

M. le comte de Paris, très ému, lui répondit par les nobles paroles que nous avons déjà publiées.

Après les discours, le général Slocum a présenté à M. le comte de Paris une plaque en diamant offerte par la société de l'armée du Potomac; la plaque porte cette inscription : AU CAPITAINE PHILIPPE D'ORLÉANS, VOLONTAIRE DES ÉTATS-UNIS, COMTE DE PARIS, PAR SES COMPAGNONS DE L'ARMÉE DU POTOMAC.

LE DÉPART

New-York, 2 novembre. — M. le comte de Paris a rendu visite au général Grant, vendredi, dans l'après-midi, c'est la seule visite que le prince ait faite depuis son départ du Canada.

Le général Horace Porter a été reçu par le prince, dans la soirée, pendant que le duc d'Orléans et le duc d'Uzès dînaient avec le colonel Mac-Clellan au Manhattan-Club.

Hier matin, le prince et sa suite étaient levés de très bonne heure, le départ étant fixé à huit heures.

Les généraux Butterfield et Porter, le général Sickles et le colonel E.-H. Wright, du comité de New-York, et le colonel J.-P. Nicholson, du comité de Philadelphie, ont été délégués pour souhaiter au prince un bon voyage ; donnant une chaude et vigoureuse poignée de main au général Butterfield, le prince l'a remercié à plusieurs reprises de son hospitalité.

Le général a répondu en exprimant tout le plaisir qu'il avait eu à recevoir un ancien compagnon d'armes et un ami personnel de longue date.

Le paquebot *Servia* s'éloigne du quai à huit heures ; le prince et sa suite restèrent sur le pont jusqu'à ce que le bâtiment fût hors de vue, agitant chapeaux et mouchoirs pour répondre aux amis restés sur le quai.

Quelques instants avant le départ, le comte de Paris a prié le *New-York Herald* de déclarer de nouveau que son voyage en Amérique n'avait aucune signification politique quelconque et de remercier ses anciens camarades de l'armée de Mac-Clellan de leur bon souvenir et de leur chaleureuse réception.

M. le comte de Paris restera en Angleterre jusqu'au mois de décembre, puis il ira passer une partie de l'hiver dans ses propriétés d'Espagne.

Le prince va travailler à un second volume de son histoire de la guerre civile d'Amérique, pour lequel il a recueilli de nombreuses notes.

Le Brésil et le commerce allemand

Les commis-voyageurs allemands qui ont visité dernièrement le Brésil ne semblent pas y avoir fait de brillantes affaires. D'après un rapport du Consul allemand à Rio il paraîtrait que la plupart n'ont même pas obtenu des commandes suffisantes pour couvrir leurs frais de route. Quelques-uns, trop zélés, ont voulu faire aux acheteurs des conditions tellement favorables, que leurs maisons ont refusé d'exécuter les commandes transmises.

La vérité est que le marché brésilien sait maintenant à quoi s'en tenir sur la qualité des marchandises dont l'Allemagne l'inonde depuis longtemps. Le terrain est donc plus que jamais favorable aux fabricants français qui auraient l'énergie et l'esprit d'initiative nécessaires pour envoyer des représentants au Brésil. *Le Nouveau Monde.*

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'impôt sur les produits pharmaceutiques paraît mettre d'accord bien des gens; les financiers y voient, avant tout, une ressource pour combler le déficit du budget et les ministres un moyen de triompher de l'opposition.

Le malheur est qu'au point de vue de la science, cet impôt se résout en une erreur économique et une injustice sociale.

Dans notre société moderne, l'impôt est établi sur ce principe que la *chose* doit le payer et non l'*homme*.

La terre est sujette aux mêmes charges quelles que soient les mains auxquelles elle se trouve : un général, un paysan, un prêtre, un orphelin, un millionnaire.

Vous payez parce que vous la possédez et que vous en avez la jouissance.

L'impot est donc universel et proportionnel.

C'est bien ce principe qu'il s'agit de détruire.

Vous êtes malade : vous toussez ; vous avez mal à l'estomac. Vous entrez bien malgré vous dans une catégorie à part, celle des gens malades ; et parce que vous êtes malade, vous avez besoin de remèdes. La conséquence est fatale.

« Eh bien! ajoutent-ils, puisque vous avez besoin de remèdes, il est tout naturel que nous vous les fassions payer au moyen d'une surtaxe comme le tabac, comme les cartes, comme jadis les dés à jouer; c'est le principe des impôts indirects : on paye en proportion de ce que l'on consomme. »

Le malheur de ce raisonnement est qu'il se trouve ici complètement inapplicable, et qu'il va à l'encontre de toute l'économie politique.

L'essence de l'impôt indirect est de laisser le contribuable libre. S'il ne boit pas de vin, il n'a rien à démêler avec l'octroi; et s'il ne consomme pas de cigares, rien à payer à la régie. Il est donc libre à la rigueur de s'affranchir de cet impôt et dans tous les cas de le restreindre à son gré.

Croit-on de bonne foi qu'il en soit de même pour les maladies, et qu'on puisse régler à son gré la quantité de pastilles qu'il faut prendre contre la toux, ou de goudron qu'on doit absorber contre la bronchite?

D'ailleurs, peu ou beaucoup, de quel droit me punissez-vous d'être malade? Je vois au contraire que la loi en imposant la gent canine fait une exception en faveur du chien de l'aveugle : l'impôt sur les produits pharmaceutiques permet à tout le monde d'user du charbon, de la réglisse, du goudron comme ils l'entendent : mais ne vous avisez pas d'être malade; car si vous en faites usage pour vous guérir le législateur intervient pour profiter de votre maladie. Il y a même là une idée assez neuve, et l'impôt sur les maladies pourrait fournir une abondante source de revenus; les lunettes des myopes, la béquille des boiteux, le fauteuil roulant de l'invalide, peuvent se changer ainsi en matière imposable et il deviendra d'un bon citoyen de se mettre au lit pour augmenter les ressources de l'Etat.

Je prise trop haut la science économique de nos hommes politiques actuels, pour supposer un seul instant que ces inconvénients aient pu leur échapper. Il faut donc qu'ils aient eu une grave raison pour passer outre ; et cette raison que chacun discerne à première vue, est bien faite pour nous effrayer. Il s'agit tout bonnement de ressusciter l'impôt progressif et, comme on le disait en 1848, de prendre *là où il y a*.

Les fabricants de spécialités, à tort ou à raison, mais certainement plus à raison qu'à tort, passent pour réaliser des bénéfices considérables; on se flatte de mettre la main sur une partie de leurs bénéfices; je ne songe pas à les plaindre, seulement je crains que ces industries ne se remboursent sur nous. X...

REVUE DE LA PRESSE

La construction éventuelle du Transsaharien inspire à M. Paul de Cassagnac les réflexions suivantes :

« Cela se dit et on ne l'a pas démenti : il paraît que le conseil des ministres a pris la décision de soumettre aux Chambres, très prochainement, un projet de loi décrétant l'exécution de la construction d'un grand chemin de fer qu'on appellerait le *Transsaharien*.

» Ce chemin de fer ne comprendrait pas moins de quatre mille kilomètres et, partant d'Algérie, irait au lac Tchad et à Tombouctou.

» Une pareille ligne coûterait huit ou neuf cents millions, en prenant les évaluations les plus optimistes.

» On n'a d'ailleurs, pour s'en rendre compte, qu'à examiner ce qui s'est passé dans le même ordre d'idées au Sénégal, où quarante kilomètres ont coûté environ quarante millions et ont été ensuite abandonnés.

» Faire des chemins de fer à un million le kilomètre, avec l'espoir d'avoir, comme voyageurs à transporter, quelques centaines de tirailleurs et, comme marchandises, quelques kilogrammes de gomme ou de dattes, cela me paraît grandiose évidemment, magnifique, mais stupide. . . . . .

» On n'a pas oublié toutes les marchandises que le fleuve Rouge devait nous amener au Tonkin.

» La Chine entière, avec tout son thé, toutes ses porcelaines, toutes ses soies, tous ses bateaux de fleurs, descendait vers notre littoral à la voix enchanteresse de cette sirène de Jules Ferry.

» Et un Parlement imbécile votait crédit sur crédit pour nous donner ce qu'on appelait et ce qu'on nomme encore l'*expansion* commerciale.

» Or, le fleuve Rouge ne nous a jamais apporté que des pirates et le choléra.

» Le chemin de fer qu'on va nous proposer serait une spéculation plus absurde encore, puisqu'il n'y aura sur les trois quarts de son parcours, ni eau, ni population, ni végétation.

» Du sable, rien que du sable. Le Sahara partout. »

Un extrait d'une « causerie douanière » de la *Justice* :

» Bien malin qui pourrait nous dire ce qu'il adviendra de cette grande agitation douanière qui secoue, à l'heure présente, l'Ancien Monde et le Nouveau.

» Bon gré mal gré, nous voilà tous entrés dans le mouvement. Il y a des nuances. Entre le Bill Mac-Kinley et le nouveau tarif des douanes élaboré par le gouvernement français, il y a même plus que des nuances. Mais enfin, toutes proportions gardées, n'avons-nous pas aussi notre petit Bill, notre petit article 4, qui autorise l'Exécutif à appliquer des surtaxes, et même la prohibition pure et simple à tout ou partie des marchandises originaires des pays qui appliqueront des surtaxes ou le régime de la prohibition à des marchandises françaises? C'est, dira-t-on, la réponse du berger à la bergère. Hélas, oui! Mais peut-être la bergère pourrait-elle dire : « C'est le berger qui a commencé, sous prétexte de trichinel... » Aussi — dussions-nous être traités de naïfs — persistons-nous toujours à plaider la conciliation entre les deux grandes Républiques. Nous les voyons bien, l'une et l'autre, armées désormais jusqu'aux dents. Nous voyons bien qu'elles pourraient se porter réciproquement les coups les plus graves.

» Nous espérons même, si la lutte devait éclater, farouche, sans merci, que nous en sortirions à notre honneur... Mais franchement, à cette guerre sans gloire et sans issue, nous préférerions un tout petit arrangement, un tout petit *modus vivendi*. Serait-ce donc bien difficile à obtenir? Le gouvernement de l'Union ne semble-t-il pas un peu effrayé des armes qu'il s'est données? Ne sent-on pas déjà à New-York comme un mouvement de réaction contre les exagérations de ces derniers temps? Attendons encore un peu et négocions. »

Le *Gaulois* consacre sa chronique mondaine d'aujourd'hui à un illustre disparu : le général Castelnau.

« Une des figures les plus caractéristiques du monde impérial vient de disparaître, une brillante figure de cette période.

» Le général Castelnau était l'un des plus beaux officiers de l'Empire; grand, d'une mâle prestance, avec sa moustache et sa royale, il réalisait le type de l'officier français à cette époque.

» Il était resté toujours fidèle à ses souvenirs. Sa fortune avait été attachée à celle de Napoléon III. Fait prisonnier avec l'Empereur à Sedan, il resta avec lui prisonnier à Wilhelmshœhe.

» Revenu à Paris après la guerre, il fut mis d'abord en disponibilité, puis remis en activité de service.

» Quand Napoléon III mourut, il obtint de M. Thiers, avec plusieurs autres généraux français, l'autorisation d'assister aux obsèques. Mais à la mort du Prince impérial, il demanda et mise à la retraite pour pouvoir assister aux obsèques du Prince.

» Napoléon III qui avait pour lui une grande affection, l'avait nommé son aide-de-camp.

» C'est alors que le général Castelnau eut à jouer un rôle historique. L'empereur l'envoya au Mexique, en septembre 1866, avec mission de provoquer l'abdication de Maximilien et d'organiser le rapatriement de nos troupes. A son retour, il reçut les étoiles de général de brigade.

» L'officier avait fait toutes les campagnes, sauf celle de Crimée. Il avait débuté en Afrique. Blessé à Rome, en 1849, il avait été promu chef d'escadrons à la suite de cette blessure.

» Le général avait soixante-seize ans. Célibataire, il laisse un frère qui a été receveur particulier des finances.

» C'était un Méridional ; né à Prades, dans les Pyrénées Orientales, il aimait ce pays, où il possédait le château de Bazaillac, dans les Landes. Son corps sera inhumé à Mont-de-Marsan.

» Depuis sa retraite, il ne quitta guère son appartement de la rue Saint-Lazare.

» Deux choses le passionnaient encore : ses souvenirs et la nouvelle organisation militaire.

» Mais il appartenait au passé. Depuis la mort du prince impérial, il se tenait à l'écart, et seule sa mémoire lui donnait des joies. »

NOUVELLES DU JOUR

Les receveuses des Postes et Télégraphes

Paris, 2 novembre. — Contrairement aux règlements en vigueur jusqu'à ce jour, une décision du ministre du commerce autorise les receveuses des Postes et Télégraphes à se marier.

Le Choléra

Madrid, 2 novembre. — On a enregistré à Murcie neuf cas de choléra et onze décès.

L'épidémie s'est déclarée à Orihuela.

Une explosion

Saint-Sébastien, 2 novembre. — Une explosion a eu lieu à la forteresse de Motta dans l'atelier de préparation des cartouches.

Deux soldats ont été blessés assez grièvement.

Un anniversaire anarchiste

Barcelone, 2 novembre. — Les anarchistes préparent, pour le 11 novembre, une soirée commémorative de l'exécution des anarchistes de Chicago. Louise Michel y est invitée.

La découverte du docteur Koch

Berlin, 2 novembre. — On s'occupe absolument que du professeur Koch et de sa méthode de guérir la tuberculose. Il publiera, la semaine prochaine, son rapport. Le remède qu'il a trouvé reconstitue le sang et lui donne les éléments dont l'absence permet aux tubercules de se développer.

M. Koch a d'abord appliqué sa méthode à des tubercules externes; pour avoir sous les yeux les résultats du traitement, on a photographié journellement les parties malades et ces photographies seront jointes au rapport. Ce n'est que plus tard que la méthode a été appliquée à des phtisiques de l'hôpital de la Charité dont les familles avaient pris, par écrit l'engagement de ne pas protester si le traitement ne réussissait pas.

Deux d'entre eux sont entièrement guéris, les autres sont entrés en convalescence. Le ministre de l'instruction publique demande à l'empereur de relever M. Koch de ses fonctions de professeur d'hygiène à l'Université et de lui confier la direction d'un Institut bactériologique, qui sera construit sur le modèle de l'Institut Pasteur, aux frais de l'Etat.

Réunion tumultueuse

Paris, 2 novembre. — M. Laguerre avait organisé hier soir, au théâtre de Grenelle, une réunion pour rendre compte de son mandat.

Les opportunistes avaient d'avance envahi la salle et ont empêché le député boulangiste de parler ; sous la direction d'un nommé Chauvière, conseiller municipal, ils ont fait un bouscan indescriptible en réclamant la démission.

— Je vais immédiatement la rédiger sur le bureau, s'écrie alors l'ex-ami du général Boulanger; mais elle ne sera valable qu'à une condition : Si après avoir écouté en silence les explications que je veux donner, la majorité de cette assemblée se prononce contre moi, je vous donne ma parole

BOURSE DE PARIS

du lundi 3 novembre

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 025	3 0/0	91 75	91 40	
100 20	4 1/2 0/0 1883	101 175	101 30	
93 70	Italien 5 0/0	93 80	93 85	
18 10	Turc 4 0/0	18 20	18 24	
491 0625	Egypte 6 0/0	493 75	493 ..	
75 21/32	Extérieure 4 0/0	75 3/4	75 5/8	
90 1/4	Hongrois 4 0/0	90 3/16	90 5/8	
58 3/16	Portugais 3 0/0	58 5/16	58 1/16	
94 1/16	Consolidés anglais	94 9/16	94 11/16	
98 3/4	Russe 1889	98 3/4	98 15/16	
97 1/2	Russe 1890	97 5/8	97 3/4	
.. ./.	Russe 1889		/	
	Sociétés de crédit			
4845 ..	Banque de France	4840	4850 ..	
572 50	Banque d'Escompte	570 ..	570 ..	
855 75	Banque de Paris	863 75	8 7 50	
1296 25	Crédit Foncier	1294 75	1293 75	
435 ..	Crédit Mobilier	437 50	435 ..	
780 ..	Crédit Lyonnais	785 ..	780 ..	
615 ..	Banque Ottomane	621 ..	612 ..	
	Chemins de fer			
1842 50	Nord	1845 ..	1843 75	
1498 50	Paris-Lyon-Méditer.	1495 ..	1490 ..	
....	Orléans			
552 75	Autrichiens	551 25	558 25	
838 75	Lombards	838 75	835 ..	
826 25	Nord Espagne	828 75	827 50	
311 25	Saragosse	310 ..	312 50	
	Valeurs diverses			
1447 50	Gaz Parisien	1475 ..	1452 50	
57 50	Métaux	57 50	57 50	
40 ..	Panama	37 50	40 ..	
2335 ..	Suez	2385 ..	2365 ..	
	Mines			
603 ..	Rio-Tinto	613 ..	605 ..	
150 ..	Tharsis	151 ..	151 ..	
....	de Beers	.... ..	.... ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 3 novembre 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
94 05 ./.	3 0/0	94 75 ./.
95 20 ./.	3 0/0 amortissable	95 20 ./.
100 20 ./.	4 1/2 0/0 1883	100 20 ./.

BOURSE DE LILLE

du lundi 3 novembre

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	108 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	120 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	.. ..	514 75
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	513 25
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	402 ..
Lille 1887	.. ..	398 ..
Armentières 1886	.. ..	491 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	43 50
Tourcoing 1878	.. ..	435 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	103 50
Département du Nord	.. ..	108 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	.. ..	570 ..
» » (act. nouv.	.... ..	1112 50
Caisse de Roubaix (Decroix, Verley et Cie)	.... ..	560 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ (act. anc.)	.... ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	.... ..	276 ..
Caisse Platel et Cie	.... ..	360 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	.... ..	405 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	.... ..	110 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	.... ..	1150 ..
Gaz Wasemmes, ex-c. nº 37, act. 500 fr. p.	.... ..	530 ..
Le Nord, assur., act. 1 000 fr., 250 payés	.... ..	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.... ..	125 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	.... ..	520 50
Banque reg. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	.... ..	560 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. ss. Grassin) 500 fr.	.... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	.... ..	25 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	.... ..	512 ..
Delgutte et Cie	.... ..	525 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p.	.... ..	2065 ..
Blanche-Saint-Vaast	.... ..	3600 ..
Denain et Anzin	.... ..	840 ..
Obligations Nord	.... ..	280 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.... ..	200 ..
Gaz Wasemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	.... ..	515 ..
Chemins de fer économiques du Nord	.... ..	536 25

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours précédent	Cours complets
Aniche (Nord) le 12c.	19000	19950 ..
Anzin 100e de denier	5720	5700 ..
Béthune 1001		510 ..
Béthune 1857	440	439 50
Bruay (Pas-de-Calais)	15150	14825 ..
Bully-Grenay le 6e	3685 75	3670 ..
Carvin	5150	5600 ..
Courrières	47500	47100 ..
Campagnac		466 25
Crespin	330	310 ..
Douchy		4925 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.		225 ..
Dourges		12950 ..
Escarpelle (Nord)	4200	4150 ..
Epinac		950 ..
Ferfay (Société anonyme)		515 ..
Lens		23985 ..
Liévin		11000 ..
Ostricourt	760	755 ..
Marchin		525 ..
Marles 50 0/0 part d'ingénieur		59 ..
Drocourt	2300	2295 ..
Sarcey-le-Bouvray		50 ..
Thivencelle, Fresnes-Midi	240	237 50
Vicoigne et Nœux		12084 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

Le bill Mac-Kinley

New-York, 2 novembre. — L'ex-président Cleveland a déclaré qu'il était convaincu que le bill Mac-Kinley causera un tel mécontentement dans le pays, que le retour de la majorité démocratique (hostile au bill) à la Chambre des représentants est assuré.

Le scandale de Toulon

Toulon, 3 novembre. — On sait aujourd'hui dans quelle circonstance la justice a été mise au courant du scandale qui vient d'éclater dans notre ville.

M. Fouroux, le maire incriminé, fils d'un maître-commis de la marine, sans fortune, ne savait que faire de sa personne après sa démission d'enseigne de vaisseau, donnée pour des motifs, paraît-il, qui ne sont pas à son avantage.

Il vivait à la charge d'une vieille tante, propriétaire au Mourillon-Toulon; il se mit à la recherche de la popularité, en faisant de la politique; cela lui réussit. Il fut nommé conseiller général, puis conseiller municipal à une infime majorité. L'intrigue le fit nommer maire de Toulon, et dans cette situation il se livra à la recherche des soi-disant grands travaux d'assainissement qu'exigeait la situation de la ville, et il allait obtenir un décret d'utilité publique pour ces travaux, comportant une dépense d'environ 16 millions, lorsque le scandale s'est produit.

On discute beaucoup ici sur la moralité de M. Fouroux, et on raconte à ce propos qu'il y a quelques années, une jeune orpheline élevée par une institutrice de Marseille, étant à Toulon chez sa tante, fut séduite par lui; que de cette liaison, qui dura deux années, il naquit deux enfants; on ajoute que, pour se soustraire à ces charges, il abandonna cette malheureuse, comme il en avait déjà abandonné d'autres, pour entrer en relations avec Mme Audibert, née Viant. Cette femme lui fit faire la connaissance de Mme de Chicourt de Jonquières, avec qui le jeune Fouroux rompit pour poursuivre le cours de ses fredaines.

A ce moment, le dénouement se préparait. M. Gabriel de Sainte-Colombe de Boisrenoudo, sous-lieutenant d'infanterie de marine, ami de la famille de Chicourt, prit la défense de la femme abandonnée et adressa une lettre des plus menaçantes au maire de Toulon, le mettant en demeure de restituer les lettres compromettantes pour l'honneur de Mme de Chicourt de Jonquières.

M. Fouroux précipita sa perte, en déposant une plainte contre cet officier qui fut appelé au parquet et dans son interrogatoire laissa échapper quelques paroles imprudentes qui mirent la justice en éveil. Cette affaire n'eut pas de suite.

M. de Jonquières ayant appris la conduite qu'avait tenue sa femme pendant qu'il commandait à la Guyanne l'aviso l'*Oyapock*, rassembla toutes les preuves établissant la culpabilité et résolut d'introduire une demande en divorce près des tribunaux.

C'est dans ce but qu'il se rendit mardi dernier auprès du procureur de la République, pour prendre conseil de ce magistrat sur la marche qu'il avait à suivre. Dans cet entretien, M. de Jonquières se laissa aller comme le sous lieutenant à des confidences dont il ne mesura pas la portée et dans le seul but de justifier ce qu'il avait l'intention de faire.

M. Florens, devant la gravité de ces révélations, retint, comme chef du Parquet, les confidences qui s'adressaient au magistrat; il fit appeler, de trois à cinq heures, toutes les sages-femmes de Toulon et